OLLAINVILLE
LA ROCHE

OllainVille

AVIS

La 6ème séance du Conseil Municipal se tiendra **en Mairie, salle du Conseil Municipal, le MARDI 10 NOVEMBRE 2026 à 20 heures 30 précises,**

I AFFAIRES GENERALES
- Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 septembre 2026
- Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du C.G.C.T depuis le 10 septembre 2026

II. INTERCOMMUNALITÉ
- Rapport d'activité 2025 – Cœur d'Essonne Agglomération

III. FINANCES
- Admissions en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant est supérieur à 200 €
- Appels à projets concernant le fonds interministériel pour la prévention de la délinquance (FIPD) au titre de l'année 2027 – Protection des établissements scolaires – École Jacques Prévert

IV. PERSONNEL
- Création d'emploi permanent
- Débat relatif à la Protection Sociale Complémentaire des agents territoriaux

V. ÉDUCATION
- Approbation du diagnostic territorial et du plan d'actions de la Convention Territoriale Globale 2027-2031
- Prise en charge des frais d'écolage des élèves extérieurs fréquentant un établissement spécialisé : signature d'une convention avec la commune de Breuillet
- Facturation des frais de restauration pour les élèves extérieurs à la commune de Breuillet, inscrits en section spécialisée au sein d'une unité local d'inclusion scolaire (ULIS) : signature d'une convention tripartite entre la commune de Breuillet, la société SOGERES et la commune d'Ollainville

VI. AFFAIRES SOCIALES
- Garantie d'emprunt– Programme de logements sociaux Route d'Arpajon – Convention de transfert de prêts – Autorisation de signature

VII. QUESTIONS DIVERSES
- Présentation du rapport d'activité 2025 du SIARCE

Le 4 novembre 2026
Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire

MAIRIE d'OLLAINVILLE (ESSONNE)

MAIRIE D'OLLAINVILLE • 2 rue de la Mairie, 91340 OLLAINVILLE
Tél : 01 69 26 19 19 • Fax : 01 69 26 19 10 • www.mairie-ollainville91.fr
Ouverture des bureaux : lundi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, mardi de 8h30 à 12h et de 16h à 20h, mercredi et samedi de 8h30 à 12h